

La disciplinarisation des savoirs dans le domaine linguistique berbère à travers la revue *EDB*

Fatsiha Aoumer

DANS **ÉTUDES ET DOCUMENTS BERBÈRES** 2017/1 N° 37 , PAGES 43 À 52
ÉDITIONS **LA BOITE À DOCUMENTS**

ISSN 0295-5245

DOI 10.3917/edb.037.0043

Date de mise en ligne : 02/02/2020

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-etudes-et-documents-berberes-2017-1-page-43?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour La Boite à Documents.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

LA DISCIPLINARISATION DES SAVOIRS DANS LE DOMAINE LINGUISTIQUE BERBÈRE À TRAVERS LA REVUE *EDB*

par
Fatsiha Aoumer

Déjà trente-quatre numéros et trente années d'existence pour la revue internationale *Études et Documents Berbères* née en 1985 dans le cadre de l'association *La Boite à documents*. Dès le premier numéro paru en 1986, cette publication périodique est consacrée à d'importants documents inédits remontant en général aux débuts des études berbères et à des contributions académiques dans les domaines de la linguistique, de la philologie, de la littérature et toute autre branche « des sciences humaines qui accordent un intérêt certain à la langue »¹. La revue s'organise en deux parties. *Mélanges* étant la partie principale constituée des études scientifiques originales. Vient en second plan la partie *Chronique*, accueillant des documents sous forme, par exemple, de correspondances scientifiques inédites entre d'éminents berbérisants, de notes, de rapports de mission, d'annonces de colloques ou de projets de recherche.

Depuis 1990 la revue *EDB* a été placée sous l'égide d'institutions scientifiques : d'abord de l'Inalco² (un établissement où le berbère est enseigné depuis 1913) avant qu'elle intègre la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord (Saint-Denis La Plaine) en septembre 2002 dans le cadre de deux thèmes de l'axe 1 : le thème 2 qui se rapporte aux industries de la langue et le thème 4 autour des arts, des appareils et de la diffusion. C'est en rapport avec ce dernier thème que le projet ambitieux de la *Bibliothèque Numérique Berbère (BNB)* a été lancé, un projet animé par « la volonté d'exploiter les corpus créés par des recherches savantes pour en donner un accès grand public via la médiation culturelle »³.

La revue internationale *Études et Documents Berbères* créée à une époque caractérisée par l'absence d'internet et de revues spécialisées dans le domaine⁴,

1. Ould-Braham (à paraître).

2. Institut National des Langues et Civilisations Orientales.

3. Ould-Braham (à paraître).

4. Je signalerai la création de la revue *Awal* à la même période.

dans des conditions défavorables à la diffusion et au partage des connaissances produites, publie les contributions de chercheurs confirmés ainsi que de jeunes chercheurs. Son objectif est de « diffuser des connaissances en direction de l'ensemble des chercheurs travaillant sur la langue et les cultures berbères, de valoriser un spectre très large de recherches et d'organiser les conditions et modalités de partage de la connaissance au sein d'une communauté ouverte de chercheurs venus d'horizons différents ». (Ould Braham, à paraître).

Ne s'agissant pas d'une revue de linguistique⁵ exclusivement, elle s'inscrit, au contraire, dans une perspective très interdisciplinaire, le choix d'aborder la question de la disciplinarisation des savoirs dans le domaine de la linguistique à travers cette revue académique à comité scientifique est essentiellement dicté par la qualité et la quantité des contributions qui y sont proposées, tout courant confondu. Outre ses articles de fond, la revue se caractérise par ses documents anciens et surtout par son inscription dans la « temporalité de l'archive ». Son existence durant trente ans et la parution d'un numéro par semestre ou par année, selon le cas, permet de retracer l'évolution des études dans cette discipline.

S'agissant du terme « discipline », il renvoie selon Teresa Cabré (2012 : 2) « à un ensemble de savoirs, d'activités et de structures socialement institutionnalisés ». En d'autres termes, il est défini comme « un domaine institutionnalisé, reconnu socialement, académiquement et culturellement » (*Ibid.*). Quant au terme « disciplinarisation », il « indique un processus de passage d'une situation de non discipline à celle de discipline » (*Ibid.*, p. 2). C'est un processus qui implique deux types de conditions :

- Des formes de stabilisation et de transmission des savoirs telles que l'existence d'écoles ou de traditions, le fait d'avoir des postes de travail, des chaires, des laboratoires, des sociétés savantes, l'édition de revues ou monographies, et la réalisation de colloques et séminaires portant sur le sujet.
- Une diffusion en dehors de la sphère savante et des applications sociales, en particulier la didactisation. » (*Ibid.*).

D'une manière plus générale, le « système *disciplinaire* » est rapporté à « un mode d'organisation fonctionnelle de la recherche contemporaine lié notamment à l'enseignement supérieur. » (Blanckaert, 2012 : 1).

De ce point de vue, c'est en 1880, pendant la période coloniale, que le berbère a intégré l'École supérieure des Lettres d'Alger sous la direction d'Émile Masqueray (1843-1894). Cet établissement qui est devenu par la suite la Faculté des lettres d'Alger avait pour vocation « d'assurer la préparation des étudiants aux licences et aux agrégations a développé dès le départ l'enseignement de l'arabe et des dialectes berbères. Car, outre les élèves se vouant à la licence ou à l'agrégation, il existe une autre catégorie d'élèves, celle qui est candidate aux examens dits de prime de langue arabe et de prime de

5. Pour le berbère, il n'en existe d'ailleurs aucune à ce jour.

langue kabyle. » (Ould-Braham, 2003 : 161). À ces qualifications et primes se rajoutera « la création d'un nouveau diplôme : le brevet de kabyle (selon l'arrêté ministériel du 28 juillet 1885). » (*Ibid.*, p. 165). C'est dans ce cadre-là qu'il y a eu également la création de postes de travail (par exemple, El Hachemi ben Si Lounis comme maître de conférences ou Belkassem Ben Sedira comme chargé de cours). Ce qu'il ne faut pas également perdre de vue dans ce processus de disciplinarisation de cet objet, dont la dénomination prend la forme de « dialectes berbères », « kabyle » ou « langue kabyle », c'est le rôle de l'École normale de Bouzareah dans la formation des instituteurs dans cette langue et toute la production de manuels pédagogiques de berbère. Actuellement, il existe des départements de Langue et culture amazighes dans quatre universités algériennes : Tizi Ouzou, Béjaïa, Bouira et Batna. À l'exception de ce dernier, le plus récent, on y trouve, entre autres, des licences, des masters et des doctorats de linguistique amazighe, des formations qui relèvent toutes du domaine de formation *Langue et culture amazighes (LCA)*. C'est sous la dénomination « amazighe » que la langue, au singulier, a été constitutionnalisée et est enseignée dans l'éducation nationale. À souligner, l'ouverture d'un département de tamazight à l'École normale supérieure de Bouzaréah depuis la rentrée universitaire de 2016.

En 1913⁶, une chaire de berbère fut enfin créée à l'École nationale des langues orientales vivantes sous la direction d'Edmond Destaing. Ce retard peut s'expliquer par le fait que « le berbère est resté le parent pauvre des études orientales » et que « la seule tentative de cours aux Langues'O étant celle qui a été faite en 1842 par Jacques-Denis Delaporte. Si une décision en faveur d'un cours de berbère à ce moment-là avait été prise, cela aurait assurément changé le cours de choses, en matière de travaux scientifiques et le temps aura été gagné. » (Ould Braham, 2000 : 61). Actuellement et depuis plusieurs années déjà, un cursus complet d'études universitaires de berbère y est assuré et le berbère comme discipline relève de la 15^e section (Langues arabe, chinoise, japonaise...) du Conseil national des universités (CNU) régi par le décret n° 92-70 du 16 janvier 1992.

Au Maroc, c'est pendant la période du protectorat français, en 1941, qu'a été créée une chaire de berbère à l'Institut des Hautes Études marocaines sous la direction d'André Basset. Plusieurs berbérisants à l'instar de A. Leguil, A. Roux et de L. Galand sont passés par cette institution académique. Il est possible de citer, à titre d'exemple, les travaux suivants dans le cadre de cet institut signalés par Ouahmi Ould-Braham (2004 : 160) :

Émile Laoust (1876-1952) publie coup sur coup des ouvrages conséquents : *Étude sur le dialecte berbère des Ntifa. Grammaire, Textes* (1918), *Mots et choses berbères* (1920), *Cours de berbère marocain. Grammaire, vocabulaire, textes. Dialectes du Sous, du Haut et de l'Anti-Atlas* (1921). Après avoir été,

6. C'est la même année qu'une chaire de berbère a été créée à l'université de Naples – Italie, sous la direction de Francisco Beguinot.

comme Laoust, un pur produit de l'École des Lettres d'Alger, Samuel Biarnay (1879-1917) passe lui aussi à sa période marocaine en publiant *Six textes en dialecte berbère des Beraber de Dades* (1912), suivis par *l'Étude sur les dialectes berbères du Rif* (1917) et les *Notes d'éthnographie et de linguistique nord-africaines* (posthume, 1924). »

On voit bien que ces études ont été publiées avant même la création de la chaire de berbère dans cet institut et que les liens avec la Faculté des Lettres d'Alger sont bien établis. Avant même l'intégration de l'université, il y a eu d'autres formes d'« institutionnalisation » consciente de l'objet « berbère ». C'est par exemple le ministère de la Guerre qui « publie, en direction du monde savant, un arrêté daté du 22 avril 1842 stipulant qu'il apporterait dans le domaine berbère une aide matérielle pour une publication : 1^o d'un dictionnaire bilingue ; 2^o d'une grammaire. » (*Ibid.* p. 73). Cette aide financière a eu un impact favorable sur la linguistique berbère en 1844 à travers « d'abord, l'édition partielle des papiers de Venture de Paradis avec un vocabulaire et des éléments de grammaire qui ont attendu plus d'un demi-siècle. C'est à son retour d'Alger en 1790, après un séjour de deux ans, que Venture de Paradis remet à Volney⁷ son travail manuscrit qui comprend « une grammaire berbère et un dictionnaire français-berbère et arabe-berbère, d'après ces deux jeunes talebs originaires des Iflissen de la vallée de Sébaou. » (Ould-Braham, 2000 : 25). « Ensuite, ce fut la publication en 1844 du *Dictionnaire français-kabyle* sous la direction de Charles Brosselard [...]. » (*Ibid.*). C'est dans ce cadre général de la conquête militaire que beaucoup de travaux dont ceux du général Hanoteau ont été réalisés.

En matière de lexicographie, le *Dictionnaire touareg-français*⁸ réalisé en quatre volumes par le militaire reconverti en religieux, Charles de Foucauld (1858-1916), reste l'un des plus importants travaux de la linguistique berbère. À travers une correspondance scientifique régulière inédite, composée de 98 lettres⁹ et publiée dans le volume double d'*EDB* 19-20 (Ould-Braham, 2001-2002), on peut facilement voir l'importance accordée aux personnalités et aux institutions scientifiques. Après le décès de Motylinski, l'éminent orientaliste, arabisant et berbérisant en mars 1907, Ch. de Foucauld entreprend de correspondre, et ce jusqu'à sa mort en 1916, avec René Basset qui était directeur de l'École supérieure des Lettres d'Alger, et qu'il connaissait seulement à travers leur ami commun Motylinski. Dès la première lettre datée du 15 mars 1907, il lui exprime son entière disposition « pour tous renseignements à recueillir au Hoggar. » (Foucauld, 2001-2002 : 175). Ses travaux sont, pour l'essentiel, publiés à titre posthume par René puis André Basset.

7. Il s'agit de Constantin-François Chassebœuf, comte de Volney (1757-1820), connu pour son rôle important dans le projet orientaliste en France au début du XIX^e siècle.

8. En réalité, l'œuvre de Ch. de Foucauld ne se réduit pas évidemment à ce seul dictionnaire. Il est également l'auteur, entre autres, de *Textes touaregs en prose*.

9. Cette correspondance est publiée par O. Ould-Braham dans le numéro double d'*EDB* (2000 : 175-290). Elle est précédée d'une contribution du même auteur intitulée *Note à propos des lettres de Charles de Foucauld à René Basset. Correspondance scientifique (1907-1916)* (*Ibid.* p. 157-173).

Plusieurs autres dictionnaires de berbère ont été réalisés publiés tels que :

- *Dictionnaire kabyle-français* (J.-M. Dallet, 1982).
- *Dictionnaire mozabite-français* (J. Delheure, 1984).
- *Dictionnaire français-berbère des Beni Snous* (E. Destaing, 1914).

Ou parmi les plus récents qui sont réalisés par des universitaires comme :

- *Dictionnaire français-Zenaga* (C. Taine-Cheikh, 2010).
- *Dictionnaire des racines berbères communes* (M. A. Haddadou, 2006-2007).
- *Dictionnaire des racines berbères (Formes attestées)* (K. Nait-Zerrad, 2002).

L'un des problèmes majeurs de la lexicographie berbère reste toujours l'extrême diversité de la langue et la dispersion de ses dialectes sur plusieurs pays. L'institutionnalisation du berbère au Maroc et en Algérie déterminera probablement la forme que prendra cette langue à l'avenir dans chacun des pays. Les efforts déployés jusque-là pour réaliser un ou plusieurs dictionnaires pour chacun des dialectes lorsqu'il ne s'agit que de parler n'a pas vraiment permis la confection de dictionnaires monolingues de référence ou qui puissent se rapprocher de l'équivalent du Trésor de la Langue Française ou des thésaurus. Cela demandera non seulement beaucoup de temps mais également il faudrait que des enjeux importants se fassent jour pour justifier le financement de tous ces projets qui sont dans l'air. Tout de même, ils restent très coûteux, même si à l'ère actuelle, on peut compter sur l'apport de l'informatique et du numérique qui pourront réduire la note.

C'est cette situation du berbère qui explique l'importance de la dialectologie dès le début des études de linguistique berbère. Lionel Galand (1985 : 178) écrit à ce sujet :

« Si René Basset qui donna une impulsion décisive à la dialectologie berbère, intitule un de ses ouvrages *Manuel de langue kabyle* (1887), il précise en sous-titre *Dialecte zouaoua* et énumère, page 2, « les principaux dialectes parlés aujourd'hui ». »

Il est important, d'ailleurs, de signaler à ce sujet qu'en 1894, René Basset publia à Paris (Leroux) un excellent travail intitulé *Études sur les dialectes berbères* et « pour lequel il obtint une haute distinction, le prix Bodin de l'Institut de France. » (Ould-Braham, 2015 : 67).

Qu'il s'agisse d'un lexique, d'un dictionnaire, d'une grammaire, d'un manuel pédagogique ou d'une description linguistique quelconque, il est toujours précisé de quel dialecte ou parler berbère il s'agit. Il existe, sinon, des travaux consacrés directement à la dialectologie comme celui d'Edmond Destaing intitulé *Essai de classification des dialectes berbères de Maroc* et qui remonte à 1915¹⁰, de M. Brulard sur les *Textes berbères de Fesdis* (Aurès,

10. EDB n° 19-20, 2002, p. 85-101.

Batna)¹¹ ou de Khellaf Madoui *Études de géographie linguistique en Petite Kabylie*¹².

La dialectologie est encore enseignée comme matière dans les formations universitaires de berbère. En Algérie, par exemple, il existe une formation de master en géographie linguistique qui a été ouverte depuis quelques années au département de langue et culture amazighe (berbère) de l'université de Béjaïa et un master de dialectologie à l'université de Batna (Aurès) après avoir existé à l'université de Tizi Ouzou. La dialectologie constitue encore l'objet de mémoires de master et de thèses de doctorat et plusieurs parlers n'ont pas encore été décrits.

En matière de description de la langue à travers ses dialectes et parlers, les travaux réalisés en syntaxe et morphosyntaxe constituent une grande partie des études linguistiques berbères et plusieurs contributions sont publiées dans la revue *EDB*. Elles concernent pour la plupart le verbe, notamment les questions relatives à l'aspect, le passif, les particules déictiques, la morphosyntaxe des pronoms personnels... La syntaxe berbère constitue un objet d'enseignement à l'université et de manifestations scientifiques à l'instar du colloque international *L'Amazigh : Faits de syntaxe* organisé par l'Ircam en 2009.

Concernant les études de phonétique et de phonologie, un certain nombre d'études ont été réalisées par les linguistes berbérissants dans différents cadres théoriques. Dans le cadre d'une contribution de Ouahmi Ould-Braham publiée dans le n° 22 de la revue *EDB* (2004) et qui vient juste après un texte inédit d'André Basset sur la phonétique historique, on peut trouver la liste des cours de linguistique berbère donnés par ce dernier à la Faculté des Lettres d'Alger durant l'année 1928-1929. Concernant la phonétique, il s'agit, dans l'ordre, de cours sur le point d'articulation, le degré d'ouverture, l'action du voile du palais et des cordes vocales, les voyelles, les voyelles nasales, l'emphase, le son : mouvements, centre et limite de syllabe, la quantité vocalique, la quantité consonantique (Ould-Braham, 2004 : 156). Depuis, beaucoup de travaux dont des thèses ont été réalisés dans le domaine de la phonétique et de la phonologie par des spécialistes qui sont, pour la plupart, des autochtones, berbérophones. S'agissant des contributions qui ont été publiées dans La revue *EDB*, on peut citer celle de Omar Ouakrim sur la distinction entre la gémiation et la tension consonnantique (*EDB* 11, 1994 : 197-203)¹³, l'étude acoustique de Noura Tiziri (*EDB* 15-16, 1998 : 73-80), les études de Mohand Oulhadj Lacey (*EDB* 18, 2000 : 111-138 ; *EDB* 19-20, 2002 : 65-83 ; *EDB* 29-30, 2011 : 165-231 ; *EDB* 32, 2013 : 149-163), la contribution de Rachid Ridouane sur les gémées et la spirantisation en berbère chleuh (*EDB* 27, 2008 : 135-158),

11. *EDB* n° 23, 2005, p. 129-132.

12. *EDB* n° 14, 1996, p. 107-118.

13. Le n° 11 de la revue a d'ailleurs été consacré aux contributions de la table ronde internationale organisée à l'Inalco en avril 1993 : *Phonologie et notation usuelle dans le domaine berbère*.

l'article de Sabrina Bendjaballah sur la longueur phonologique des voyelles en kabyle (*EDB* 22, 2004 : 47-70) et celui d'A. Savage sur la structure syllabique du touareg (*EDB* 31, 2012 : 129-170). Les résultats de ces études sont particulièrement intéressants pour la notation de la langue et l'enseignement de la phonétique et de la phonologie dans le cadre des licences de berbère ou de linguistique berbère.

Nous signalerons également les études de linguistique historique / diachronique qui occupent une place non négligeable dans les études berbères malgré un manque flagrant en matière de traces écrites sur l'histoire de cette langue. C'est généralement à partir des données dialectales que des formes linguistiques sont reconstruites. Parmi les contributions qui ont été publiées dans la revue *EDB* sur ce sujet, il y a lieu de citer celle de A. Allati sur la reconstruction et l'évolution du système aspectuel proto-amazigh (2006 : 193-200) ou celle de Mohamed Meouak (2011 : 275-310) sur la langue berbère au Moyen Âge. D'autres études ont été réalisées sur l'histoire des études berbères à l'instar de l'article de Ouahmi Ould-Braham (2000 : 5-85) publié dans *EDB* 18 sur les études linguistiques berbères en Europe (1795-1844) ou ses nombreuses contributions sur Masqueray (1988, 1992...) ou de la contribution de Mohamed Elmedlaoui (2005 : 153-178) publiée dans *EDB* 23 et intitulée « Le berbère et l'histoire du plurilinguisme au Maghreb (le cas du Maroc) ». Elles permettent, entre autres, de retracer l'histoire de la linguistique berbère.

Ces dernières décennies, on assiste également à un regain d'intérêt pour la philologie dans le domaine berbère à travers l'étude d'anciens manuscrits rédigés en caractère arabes comme le *Kitab al-Siyar* de Wisyânî, un auteur du XII^e siècle (Ould-Braham, 2011). Une journée d'étude organisée le 15 novembre 2011 à Paris 8 a, d'ailleurs, été consacrée aux manuscrits araboberbères. Le projet de recherche de la MSH Paris Nord, *Les manuscrits berbères anciens en graphie arabe* (qui a duré de 2013 à 2016), qui s'en est suivi, a été réalisé sous la direction de Ouahmi Ould-Braham (2016a) et le numéro double 35-36 est exclusivement consacré à ce sujet, avec pas moins de 22 contributions.

À travers une bibliographie « de sociolinguistique et de linguistique sociale relative au domaine berbère (années 2008 à 2013) » réalisée et publiée par Ouahmi Ould-Braham (2013 : 197-222) dans le n^o 32 de la revue, on peut constater l'intérêt grandissant ces dernières années pour la sociolinguistique. En introduisant cette bibliographie, il écrit :

La sociolinguistique et la linguistique sociale ont pu trouver un champs d'application sur le berbère depuis deux décennies environ. Il s'agit en général de travaux inspirés des recherches des sociolinguistes nord-américains (William Labov notamment) ou de l'école de "glottopolitique" française (Louis Guespin, Jean-Batiste Marcellesi, etc.), ou encore dans le courant parisien de l'École des hautes études en sciences sociales et de Bernard Laks, etc.), sans oublier les travaux dans la lignée de la sociolinguistique urbaine (disciples de Louis-Jean Calvet, Thierry Bulot, Philippe Blanchet, etc.). (*Ibid.*, p. 197).

La sociolinguistique est aujourd'hui enseignée comme matière dans le cadre de la licence de linguistique amazighe et des masters en Algérie, par exemple.

Enfin, contrairement à la sociolinguistique qui occupe de plus en plus une place importante dans la linguistique berbère, des disciplines comme la psycholinguistique, la pragmatique, l'analyse conversationnelle sont quasi absentes et constituent encore les parents pauvres du champ des études berbères comme on peut le constater à travers la revue *EDB*.

Or, dans le cas de cette langue partout minoritaire et dont certains de ses parlers sont menacés de disparition, ces disciplines qui s'intéressent directement aux usages d'une langue vivante et à leur acquisition, dans le cas de la psycholinguistique, méritent qu'on s'y intéresse d'une manière urgente et qu'on songe également à constituer des corpus à la hauteur des attentes consacrés à ses usages.

Malgré une diversification des cadres théoriques et l'accroissement du nombre de parlers décrits favorisés par la formation et l'implication des linguistes berbérophones en Europe et en Afrique du Nord depuis la création des départements de langue et culture amazighes, du moins dans le cas algérien, il semblerait que la situation du berbère et la tradition des études linguistiques berbères depuis les débuts de leur disciplinarisation pèsent encore sur une plus grande diversification des savoirs linguistiques. La dialectologie ou la description restent encore d'actualité.

Fatsiha AOUER
Université de Béjaïa

RÉFÉRENCES

- ALLATI, Abdelaziz, 2006, « Reconstruction et évolution du système aspectuel proto-amazigh », *Études et Documents Berbères*, n° 24, pp. 193-200.
- BENDJABALLAH, Sabrina, « Longueur phonologique des voyelles en kabyle », *Études et Documents Berbères*, n° 22, pp. 47-69.
- BLANCKAERT, Claude, 2012, « L'équation disciplinaire des sciences humaines : paradigme ou problème pour une épistémologie vraiment historique », *Les dossiers de HEL : la disciplinarisation des savoirs linguistiques. Histoire et Épistémologie* [supplément électronique à la revue *Histoire Épistémologie Langage*], Paris, SHESL, 2012, n° 5, disponible sur internet : <http://htl.linguist.univ-parisdiderot.fr/hel/dossiers/numero5> [mise en ligne 14/12/2012]
- BROSSELDARD, Charles, 1844, *Dictionnaire français-berbère, dialecte écrit et parlé par les Kabâïles de la division d'Alger*, Paris, Imp. Royale, IV-656 p.
- BRULARD, M., 2005, « Textes berbères de Fesdis (Aurès, Batna) », *Études et Documents Berbères*, n° 23, pp. 129-132.
- CABRÉ, Teresa, 2012, « Contribution de la linguistique à la disciplinarisation de la terminologie », *Les dossiers de HEL : la disciplinarisation des savoirs linguistiques. Histoire et Épistémologie* [supplément électronique à la revue *Histoire Épistémologie*

- Langage*], Paris, SHESL, 2012, n° 5, disponible sur internet : <http://htl.linguist.univ-parisdiderot.fr/hel/dossiers/numero5> [mise en ligne 14/12/2012]
- DESTAING, Edmond, 2001-2002, « Essai de classification des dialectes berbères de Maroc », *Études et Documents Berbères*, n° 19-20, pp. 85-101.
- ELMEDLAOUI, Mohamed, 2005, « Le berbère et l'histoire du plurilinguisme au Maghreb (Le cas du Maroc) », *Études et Documents Berbères*, n° 23, pp. 153-178.
- FOUCAULD, Charles de, 2001-2002, « Lettres du père Charles de Foucauld à Monsieur René Basset, doyen de la Faculté des lettres d'Alger », *Études et Documents Berbères*, n° 19-20, pp. 175-290.
- GALAND, Lionel, 1985, « La langue berbère existe-t-elle ? », *Supplément 12 aux Comptes rendus du GLECS*, Paris, Geuthner, pp. 175-184. (*Mélanges linguistiques offerts à Maxime Rodinson*).
- LACEB, Mohand Oulhadj, 2000, « Présentation du système phonologique berbère », *Études et Documents Berbères*, n° 18, pp. 111-136.
- LACEB, Mohand Oulhadj, 2002, « De quelques considérations autour de la corrélation d'emphase en tamazight », *Études et Documents Berbères*, n° 19-20, pp. 65-83.
- LACEB, Mohand Oulhadj, 2011, « La notion d'emphase à travers le champ de la phonologie », *Études et Documents Berbères*, n° 29-30, pp. 165-231.
- LACEB, Mohand Oulhadj, 2013, « La notion d'emphase dans le champ phonétique. Les consonnes emphatiques », *Études et Documents Berbères*, n° 32, pp. 149-163.
- MADOU, Khellaf, 1996, « Études de géographie linguistique en Petite-Kabylie », *Études et Documents Berbères*, n° 14, pp. 107-118.
- MEOUAK, Mohamed, 2011, « Retour sur la langue berbère au moyen âge à la lumière des géographes Al-Bakrī et Al-Idrīsī », *Études et Documents Berbères*, n° 29-30, pp. 275-310.
- OUAKRIM, Omar, 1994, « Un paramètre acoustique distinguant la gémination de la tension consonnantique », *Études et Documents Berbères*, n° 11, pp. 197-203.
- OULD-BRAHAM, Ouahmi, 1988, « Lettres d'Emile Masqueray à Alfred Rambaud », *Études et Documents Berbères*, n° 4, pp. 161-181.
- OULD-BRAHAM, Ouahmi, 1992, « Emile Masqueray au Mzab. À la recherche de livres ibâdites », *Études et Documents Berbères*, n° 9, pp. 5-35.
- OULD-BRAHAM, Ouahmi, 2000, « Les études linguistiques berbères en Europe (années 1795-1844) », *Études et Documents Berbères*, n° 18, pp. 5-85.
- OULD-BRAHAM, Ouahmi, 2001-2002, « Lettres Charles de Foucauld à René Basset. Correspondance scientifique (1907-1916) », *Études et Documents Berbères*, n° 19-20, pp. 157-173.
- OULD-BRAHAM, Ouahmi, 2003, « Belkassam Ben Sedira et son *Cours de langue kabyle* (1887) », *Études et Documents Berbères*, n° 21, pp. 149-190.
- OULD-BRAHAM, Ouahmi, 2004, « Émile Masqueray (1843-1894) et sa part prise aux études berbères », *Études et Documents Berbères*, n° 22, pp. 71-94.
- OULD-BRAHAM, Ouahmi, 2004, « À propos des études phonétiques d'André Basset appliquées au berbère », *Études et Documents Berbères*, n° 22, pp. 151-162.
- OULD-BRAHAM, Ouahmi, 2009, « La Bibliothèque numérique berbère. Aspects savant et citoyen d'un projet pour l'élaboration de ressources dans le domaine berbère », *Études et Documents Berbères*, n° 28, pp. 141-154.

- OULD-BRAHAM, Ouahmi, 2011, « Une chronique ibādite à textes berbères. Le complexe *Kitāb al-Siyar* de Wisyānī (VI^e H. /XII^e siècle) », *Études et Documents Berbères*, n° 29-30, pp. 311-344.
- OULD-BRAHAM, Ouahmi, 2013, « Bibliographie de sociolinguistique et de linguistique sociale relative au domaine berbère (années 2008-2013) », *Études et Documents Berbères*, n° 32, pp. 197-222.
- OULD-BRAHAM, Ouahmi, 2014, « Pour une étude approfondie d'une source historique médiévale. Une chronique ibādite à textes berbères (VI^e H. /XII^e siècle) », *Études et Documents Berbères*, n° 33, pp. 7-26.
- OULD-BRAHAM, Ouahmi, 2015, « Retour et arrêt sur images d'une polémique scientifique entre deux berbérissants (années 1907-1908) », *Études et Documents Berbères*, n° 34, pp. 61-93.
- OULD-BRAHAM, Ouahmi, (dir.), 2016a, *Manuscrits arabo-berbères*, actes de la journée d'études (Paris 8, Équipe Érasme & MSH Paris, 15 novembre 2011), *Études et Documents Berbères*, n° 36-37, 412 p. (22 contributions).
- OULD-BRAHAM, Ouahmi, 2016b, « Des manuscrits maghrébins en général et des manuscrits berbères anciens en graphie arabe en particulier », *Études et Documents Berbères*, n° 35-36, pp. 9-30.
- OULD-BRAHAM, Ouahmi, (à paraître), « Comment la revue *Études et Documents Berbères* se positionne-t-elle dans le champ scientifique? », *Les langues du Maroc : Approches descriptive, théorique et comparée...*
- RIDOUANE, Rachid, 2008, « L'inaltérabilité des géminées et la spirantisation », *Études et Documents Berbères*, n° 27, pp. 135-158.
- SAVAGE, André, 2012, « Structure syllabique de la langue touarègue. Nouvel éclairage sur la voyelle schwa et 'a bref' », *Études et Documents Berbères*, n° 31, pp. 129-170.
- TIGZIRI, Nora, 1998, « Deux notes de phonétique acoustique berbère (kabyle) », *Études et Documents Berbères*, n° 15-16, pp. 73-80.
- VENTURE DE PARADIS, Jean Michel de, 1844, *Grammaire et dictionnaire abrégés de la langue berbère*, édités par A. Jaubert, Paris, Imp. Royale, XXIV-236 p.